



INFO PISTACHE n°1 – septembre 2020

Lettre d'information sur la pistache

EN PREAMBULE

Projet FEADER 16.1 PISTACHE & DIVERSIFICATION

Afin d'accompagner au mieux les agriculteurs qui s'interrogent et se lancent dans des cultures de diversification, la Chambre d'Agriculture de Vaucluse a fédéré quelques partenaires autour d'un projet régional FEADER. Ce projet dispose de trois volets :

- Etude de la diversification comme stratégie d'adaptation au changement climatique.
- Accompagnement et sécurisation du développement de la pistache en PACA.
- Organisation de l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet de diversification.

Le projet soutenu par la Région Sud PACA et l'Europe dans le cadre du programme de Développement Rural FEADER, durera deux ans (2020-2021). Les partenaires du projet sont : l'INRAE, les Chambres d'Agriculture du Var, des Bouches du Rhône, des Alpes Maritimes, Chambre Régionale PACA, CoopFruits Luberon, en lien étroit avec l'association Pistache en Provence.

INFOS TECHNIQUES

VISITE DE VERGER

Le 16 juin dernier, l'association Pistache en Provence a organisé une visite du verger de pistachiers implanté par le Conseil départemental des Bouches du Rhône, sur le Domaine de Roques-Hautes au Tholonet il y a 20 ans. Ce verger d'une cinquantaine d'arbres, non irrigués, non fertilisés, bénéficiant de quelques coupes d'élagage de temps en temps, est une mine d'information sur le pistachier et son comportement dans notre région. Avec l'autorisation du service « Gestion Technique des Domaines Départementaux » - Direction de la Forêt et des Espaces Naturels du département, il fera l'objet d'un suivi technique régulier (suivi phénologique, physiologique, sanitaire, etc...).

Une seconde visite plus récente (1^{er} septembre) a permis de voir les fruits : coques durcies, non ouvertes et souvent piquées. Des larves ont été prélevées pour leur identification.



DANS LES PARCELLES

SEPTORIOSE

De nombreux symptômes ont été observés dans certains vergers. La maladie peut se développer à nouveau pendant la période de pousse à partir d'août à la faveur d'un épisode pluvieux.

Pour plus d'info, contacter votre technicien.



PREPARATION DES PLANTATIONS

Pour les plantations prévues cet hiver, c'est le moment de préparer le sol : décompacter, bien enlever les racines des cultures précédentes et travail superficiel.

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

La **bouillie bordelaise RSR Dispers NC** vient d'obtenir une seconde autorisation de mise sur le marché temporaire de 120 jours pour la période automnale après récolte.

Cette autorisation est valable **du 7 septembre au 5 janvier 2021** aux conditions suivantes :

-Dose maximale d'emploi : 5 kg/ha par application.

-Nombre d'application maximal : 2 applications maximum sur la période d'autorisation. Intervalle minimum entre applications de 7 jours.

-Stade d'application : Du stade BBCH 91 (Post récolte. La croissance végétative est terminée ; le feuillage est encore entièrement vert) au stade BBCH 99 (Toutes les feuilles sont tombées).

AGENDA

FORMATION

Se diversifier avec la pistache : opportunités et contraintes

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse organise deux formations : les **7 et 8 décembre 2020** à **Perpignan** et le **15 décembre 2020** à **Avignon**. L'objectif de cette formation est de faire le point sur les techniques pour vérifier l'opportunité de l'implantation du pistachier dans les exploitations du sud de la France.

Contact : [Nicolas Vaysse](mailto:Nicolas.Vaysse@vaucluse.chambagri.fr)

CONFERENCE

« Diversification : la pistache, une nouvelle filière en construction »

Une conférence sur la pistache devait se tenir le **15 octobre 2020** dans le cadre du salon Med'Agri. Celui-ci venant d'être annulé, les organisateurs vont étudier de nouvelles modalités d'organisation de cette conférence.

Nous vous tiendrons informés.